



## Syndicat des **Personnels Administratifs des Services Extérieurs de l'Education Nationale**

6 – 8, rue Gaston Lauriau 93 513 MONTREUIL CEDEX

Tel : 01 56 93 22 93 – e mail : [spaseen@fo-fnecfp.fr](mailto:spaseen@fo-fnecfp.fr)

Site : <http://www.spaseenfo.fr>

### **2017 : année de revendications et de satisfaction !**

Au 01/01/2017, la mise en place des grilles PPCR va se décliner pour tous les agents de Catégorie C et B de notre ministère (administratifs et techniques), ainsi que pour les Attachés (les discussions pour les corps ITRF de catégorie A n'ayant pas encore eu lieu).

Pour FO, ce n'est pas la réponse que les agents attendent. Salaires en berne, RIFSEEP et salaire au mérite, réforme territoriale qui détruit le service public, manque de personnel et de moyens, missions qui se complexifient, conditions de travail et de carrières dégradées, aucune des décisions du gouvernement n'est satisfaisante.

Au contraire, tout confirme l'accentuation de toute la politique gouvernementale contre le service public et ses agents. Toutes ces mesures, FO les combat. Elles ne sont que la déclinaison des mesures d'austérité contre les garanties collectives qui nous protègent.

Le SPASEEN-FO ne s'est hélas jamais trompé dans ses analyses. Tant sur les réformes qui touchent à nos carrières et nos salaires, qu'à celles plus générales sur le service public, FO a toujours eu raison et a informé les agents. C'est ce que nous avons fait en 2016, et c'est ce que nous continuerons à faire en 2017. En toute indépendance !

#### **Pour une vraie égalité de traitement !**

La mise en place du nouveau régime indemnitaire, le RIFSEEP, correspond à une accentuation de toute la politique d'individualisation mise en place ces dernières années et aggrave les méfaits de l'ex-PFR.

Le RIFSEEP aboutit à encore plus individualiser les salaires et remettre en cause l'ensemble des garanties statutaires individuelles et collectives des agents. Avec ce système, une promotion ou une mutation peut correspondre à une baisse de salaire ! En déconnectant le grade et l'emploi, il permet qu'un agent exerce des fonctions d'un corps supérieur, mais sans en avoir le salaire indiciaire.

De plus, alors que la ministre de l'Education nationale aurait pu profiter de cette occasion pour reconnaître l'investissement des personnels administratifs dans la bonne marche de son ministère, investissement indispensable et essentiel, les agents n'ont vu aucune revalorisation de leur prime.

C'est pourquoi le SPASEEN-FO revendique :

- l'abrogation du RIFSEEP !
- sa non application aux corps ITRF !
- l'intégration des primes dans le traitement indiciaire !

**Dans l'attente de la satisfaction de cette revendication, FO exige l'augmentation uniforme des primes !**

#### **Pour une véritable hausse des salaires !**

La revalorisation du point d'indice de 0,6% en juillet sera suivie d'une revalorisation de 0,6% au 01 février 2017... soit 5 centimes... Une obole misérable ! Tout à sa logique d'austérité, le gouvernement a choisi de ne pas compenser les pertes de salaires subies par les agents de toutes les catégories depuis 2000.

Cette situation catastrophique se trouve renforcée par la hausse des cotisations pour pension et du coût de la vie. Or, le protocole PPCR que le premier ministre a imposé contre l'avis des organisations syndicales représentant la majorité des fonctionnaires (CGT, FO et SUD) n'apportera pas les réponses attendues puisque les revalorisations sont gagées sur la fin des réductions d'ancienneté, un rallongement de la carrière et la transformation d'une infime part de prime en points d'indice, ce qui ne rajoutera rien sur le bas de la fiche de paye.

De plus, les grilles indiciaires de ce protocole n'amènent aucune réelle progression tant du pouvoir d'achat que des promotions. Il n'y a aucune refonte globale des reclassements qui se feront au rabais... se résumant parfois par le gain de quelques points d'indice pour un changement de corps ou de grade financé par le rallongement des durées de carrière.

**Ainsi, si les revalorisations du point d'indice avaient au moins suivi l'inflation, une catégorie C percevrait plus de 200€ par mois en plus sur son bulletin de salaire. Une catégorie B, plus de 300. Une catégorie A, plus de 400 !**

**Pour FO, la question du pouvoir d'achat est la question centrale pour tous les agents.**



#### **Pour une vraie politique de promotion !**

Pour Force Ouvrière, ce n'est pas le régime indemnitaire ni quelques miettes de revalorisation du point d'indice qui compenseront la surcharge de travail ou la baisse des salaires.

En 2016, dans notre ministère, 53% des agents administratifs sont C, 30% B et 17% A.

FO revendique un repyramidage massif par un renversement total à l'image, **a minima**, du Ministère des Finances où il y a 30% de C, 40% de B et 30% de A, dans le cadre d'un vrai plan de requalification permettant des passages massifs en listes d'aptitude.

De la même manière, FO revendique l'augmentation significative des possibilités de promotion par tableau d'avancement.

**FO revendique le droit à la carrière pour chaque agent, sans frein ni obstruction !**

### Pour une Education nationale !

La réforme territoriale, loin de garantir l'unité et la cohérence de l'action de l'Education nationale, remet en question les structures administratives actuelles, rectorats et DSDEN, prône la fusion et la mutualisation de services.

La mise en place d'un recteur de région académique, doté de compétences propres induit de fait un nouveau redécoupage des missions des rectorats, mais aussi les DSDEN. En plus des mutualisations obligatoires, toutes les mutualisations de services seront possibles.

Concernant les EPLE, la question sera celle du maintien ou de la fermeture de chaque lycée dans le cadre des nouvelles régions, décideuses de leur existence. Pour faire tourner la machine, les agents devraient accepter encore plus de polyvalence, plus de tâches, une remise en cause de leurs acquis et une main mise encore plus grande des collectivités territoriales.

**FO revendique le maintien de tous les personnels et de toutes leurs missions.**

### Pour le maintien et le respect des statuts !

FO réaffirme sa revendication d'abrogation de la loi Travail, outil de déréglementation et de destruction des garanties individuelles et collectives des salariés.

Il réaffirme son opposition à toute déclinaison dans la Fonction publique et à la multiplication de comptes individuels (Compte Personnel d'Activité, Compte Personnel Formation, Compte d'Engagement Citoyen) qui tend à remettre en cause les garanties collectives portées par les statuts particuliers de corps.

Ces comptes individuels associés à la volonté du gouvernement de multiplier les corps interministériels ou même commun aux 3 versants de la Fonction publique (avec Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations), et combinés avec la régionalisation de la gestion interministérielle portée par les décrets portant charte de déconcentration et « DRH » de l'Etat sont des attaques supplémentaires contre les garanties collectives statutaires.

**Pour FO, les garanties collectives assurent les garanties individuelles et protègent tous les agents !**

### Avec FO, je réaffirme mes revendications :

- Augmentation immédiate de 8% du point d'indice et 50 points supplémentaires pour tous, titulaires et contractuels !
- Revalorisation des grilles indiciaires pour les catégories A, B et C et l'augmentation du minimum de rémunération à 120% du SMIC.
- Augmentation des régimes indemnitaires et abrogation du RIFSEEP.
- Abandon de toute forme d'individualisation de carrière.
- Maintien et respect du statut général de la Fonction publique, des statuts particuliers nationaux et de leurs garanties individuelles et collectives.
- Rétablissement de tous les postes supprimés.
- Une politique massive de requalification des postes de C en B, et de B en A.
- Augmentation significative des postes offerts aux concours et des possibilités de promotion !
- Réemploi de tous les personnels précaires et un vrai plan de titularisation des agents non-titulaires sur emploi statutaire.
- Refus de toute Education régionalisée ou territorialisée. Refus de tout service inter académique régional.
- Maintien de tous les services et de tous les établissements, de toutes les missions et de tous les personnels.
- Non à la réforme territoriale et ses conséquences pour les personnels.

**Adhérer est un droit. C'est le droit de chaque salarié.**

**Adhérer à FORCE OUVRIERE, c'est adhérer à l'indépendance syndicale.**

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO**, c'est défendre votre emploi, vos missions, votre statut et vos acquis sociaux ; c'est vous défendre et défendre votre carrière.

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO**, c'est vous organiser collectivement pour donner un coup d'arrêt à la politique de démantèlement de la Fonction publique et aux gestions individualisées des carrières et rémunérations.

**Adhérer à FO, c'est adhérer à la 1<sup>re</sup> force syndicale dans la Fonction publique d'Etat.**

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO**, c'est adhérer à un syndicat force de revendications !

